

Argilliers, le 06 avril 2020

COLLECTES DES DECHETS : Continuité du service public
Des hommes et des femmes engagés à vos côtés

En cette période de pandémie du coronavirus, des mesures exceptionnelles ont été prises à l'échelle nationale, voire mondiale, afin de limiter les déplacements et endiguer la propagation de la maladie.

Toutefois, les agents du SICTOMU chargés de la gestion des déchets sont mobilisés pour que soit assurée la collecte des ordures ménagères, service indispensable au maintien de la salubrité publique.

Le SICTOMU a à cœur de garantir le service et l'ensemble de l'équipe est fier comme vous d'assumer son rôle et d'affirmer ainsi son sens du service public.

La collecte des déchets est donc maintenue intégralement (bacs, colonnes) et ce malgré le stress que subissent nos équipes. Pour les encourager et les remercier, nombre d'entre vous n'ont pas hésité à apposer des mots de remerciements ou des dessins d'enfants sur les poubelles. Ces messages réchauffent le cœur de nos collègues et allègent le poids de ce travail. Aussi, l'ensemble des agents veulent à l'occasion de ce communiqué, à leur tour, vous remercier pour ces gestes de solidarité.

Continuez comme vous le faites de mettre vos déchets et vos protections usagées contre le virus (gants, mouchoirs, masques,...) dans des sacs noirs fermés avant d'être jetés dans la poubelle des déchets résiduels.

Aujourd'hui, étant confinés, nous avons l'occasion d'améliorer nos efforts de tri et d'adopter des pratiques plus respectueuses pour l'environnement. Continuons à trier avec enthousiasme nos déchets ménagers. Déposons dans les colonnes de tri nos verres, papiers, emballages... Faisons en sorte de réduire significativement le volume de déchets résiduels produit. Et félicitons les Familles qui se sont engagées dans le défi « Famille zéro déchets ».

Les déchèteries sont fermées aux particuliers et à la demande du préfet et des élus locaux, quelques plages horaires sont aménagées pour les professionnels du bâtiment ou des espaces verts qui eux aussi poursuivent leur activité dans ce contexte particulier.

L'accès aux déchèteries n'est pas un motif de déplacements prioritaire. Aussi, les déchets verts, les déchets issus du bricolage, ou autres, doivent être gardés à la maison et ne pas être déposés au pied des colonnes. Les dépôts sauvages perturbent considérablement le service de collecte et nuisent au bon fonctionnement du service qui se déroule déjà dans un contexte particulier pour nos agents. En attendant un retour à un fonctionnement normal du service faisons preuve de civisme.

Alors soyons vigilants et solidaires envers les hommes et les femmes qui continuent à travailler pour assurer la continuité du service public de collecte des déchets.

Avec tous nos remerciements.

Le SICTOMU